

# DOSSIER DE PRESSE

**Ouverture  
du procès à la Cour d'Assises de Mont de Marsan,**

**Pour tentative d'assassinat,  
en raison de l'appartenance réelle ou supposée,  
à une ethnie, une nation ou une prétendue race.**

**Justice pour Saïd El Barkaoui,  
enfant du pays, fils de l'immigration maghrébine,  
décédé le 4 juin 2018,  
victime du racisme à Ychoux.**

**CONFÉRENCE DE PRESSE  
LUNDI 27 SEPTEMBRE 14H30**

**Siège du MRAP 40 à la Maison des associations  
6 rue du 8 mai 1945 – Mont de Marsan**

## Contacts

**Daniel Salhorgne 06 70 75 62 61  
Sandrine Malet 06 62 14 09 18**



# UN PROCÈS A LA COUR D'ASSISES DE MONT DE MARSAN

Du 1er au 7 octobre 2021, Claude Gorsky comparâtra devant la Cour d'Assises de Mont de Marsan suite au crime commis le 4 juin 2018 à l'encontre de Saïd El Barkaoui.

Trois années d'instruction ont conduit à la mise en accusation de l'auteur des faits pour tentative d'assassinat en raison de l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, à une nation, à une prétendue race, et pour détention illégales et transport illégitime d'armes.

SOS Racisme et le MRAP sont constitués en partie civile aux côtés de la famille qui a subi bien des épreuves depuis ces trois longues années, en particulier lors de la mise en liberté surveillée de celui qui a tiré sur Saïd.

## BREF RAPPEL DES FAITS

Le 20 mai 2018, alors que Saïd El Barkaoui travaillait dans son jardin, il est pris à parti par un voisin, Claude Gorski. L'homme sort une arme, prolifère des propos racistes et tire dans l'épaule, le bras, la jambe et le dos de Saïd.

Saïd s'écroule sous les cinq balles.

Sa compagne assiste à la scène, ses enfants l'entrevoit et l'entendent.

Quinze jours plus tard, le 4 juin 2018, Saïd décédait laissant derrière lui une famille, six enfants, une maman, des sœurs, un frère, des parents.

Dès l'ouverture de l'enquête judiciaire, l'auteur des faits était mis en examen pour tentative d'assassinat avec la circonstance aggravante de racisme.

## IMCOMPRESION, STUPEUR ET SENTIMENT D'INJUSTICE

Le 10 décembre 2019, la Cour d'Appel de Pau revenait sur la décision du maintien en détention provisoire de C. Gorsky qui est donc en liberté surveillée depuis presque deux ans. Le fondement de cette décision reste incompréhensible pour les avocats des parties civiles.

Pour la famille, la Cour d'Appel leur a infligé une double peine qui amplifie l'injustice et la douleur d'avoir perdu un frère, un fils, dans de telles circonstances.

Savoir que cet homme se présentera librement au procès ne fait que rendre cette épreuve encore plus difficile.

# UNE MOBILISATION PERMANENTE DEPUIS TROIS ANS

## Une mobilisation afin de :

- **Honorer la mémoire de Saïd**
- **Briser le silence autour de ce crime nourri de la haine raciale tout en la condamnant**
- **Réclamer justice et réparation**

### 17 JUIN 2018 : **UNE MARCHÉ BLANCHE EN MÉMOIRE DE SAÏD EL BARKAOUI**

Une marche blanche à l'initiative de la famille et des amis, soutenue par les associations SOS racisme et le MRAP, réunissait 400 personnes. Le cortège traversait la commune depuis la mairie jusqu'à la maison de Saïd.

Ce cortège digne se regroupait derrière une banderole « Saïd nous ne t'oublierons jamais ».

Jamila sœur de Saïd déclarait « *Je veux que cette marche serve à passer ce message : qu'on ne tue plus jamais au nom d'une religion ou sous prétexte qu'on est de couleur ou de confession différente. On peut vivre ensemble, c'est possible.* »

Des communiqués de SOS Racisme (1) et du MRAP (2) alertaient les médias locaux et nationaux.

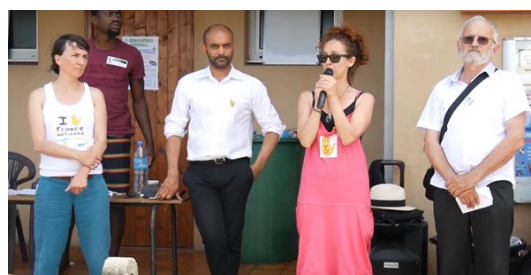


### 23 JUIN 2019 : **UNE RENCONTRE DE FOOTBALL À YCHOUX PLACÉE SOUS LE SIGNE DU VIVRE ENSEMBLE, UN AN APRÈS LE DRAME RACISTE.**



Intervenaient alors en mémoire de Saïd, Jamila El Barkaoui sa sœur, Dominique Sopo, président national de SOS Racisme, Sandrine Malet de SOS Racisme Gironde, Gérard Kerforn du BN du MRAP et Laure Nayach conseillère régionale.

Le 23 juin, la famille, le comité de soutien avec SOS Racisme et le MRAP organisaient une rencontre de football en hommage à Saïd. Cette journée fut placée sous le signe du vivre ensemble et des activités ont été pensées pour tous les âges. Des tournois de football se sont déroulés en souvenir à ce passionné de football.



## DÉCEMBRE 2019 : L'INSUPPORTABLE LIBÉRATION DE L'AUTEUR DES FAITS

Les parties civiles appelaient alors à une conférence de presse ouverte au public.

Il s'agissait d'exprimer toute l'émotion suscitée par la mise en liberté et rappeler l'horreur de ce crime raciste qui devait rencontrer la sanction de la société.

La conférence s'est tenue devant un public d'une centaine de personnes avec les interventions de Jamila El Barkaoui, les avocats des parties civiles, maîtres De Caunes et Dutin, Sandrine Malet de SOS Racisme et Gérard Kerforn du MRAP.

Jamila disait : « ... On est tombés à terre ! Comment ce criminel peut-il être en liberté, comme vous et moi, profiter de sa famille ... alors que les enfants de mon frère sont privés de leur père ! Ma famille a pris perpétuité lors de la mort de mon frère, et le 10 décembre 2019, c'est une double peine que la Cour d'Appel nous a infligée ».

Voir ici ; <https://fb.watch/86Q3uiTAT5/>



### **Change.org : une pétition écrite par le frère de Saïd :**

*Je m'appelle Hassan. Je suis français, d'origine marocaine, comme l'était mon frère Saïd. Mon frère, ma moitié, que j'ai trouvé à terre dans son jardin, un dimanche de mai 2018, blessé, après avoir reçu 5 balles.*

*Son voisin, connu pour ses propos et insultes racistes, ... est venu ce jour là le provoquer et l'insulter, puis est allé chercher l'arme ... Pendant qu'il s'acharnait sur lui, il lui a dit "je te l'avais dit que je te tuerai enculé d'arabe".... / ....*

*Cette décision [de la Cour d'Appel] nous a choqué... Nous ne comprenons pas comment cet individu, connu pour sa haine raciste, n'étant pas capable de raisonnement, allant jusqu'à vouloir tuer un homme devant des enfants, en plein jour, ne maîtrisant pas ses pulsions, ne prenant pas conscience de son acte et n'ayant aucun regrets, aucune empathie, peut il être aujourd'hui libre de ses mouvements et de ses déplacements ?*